

## Communiqué de presse

**UD46-DIRECCTE Occitanie :  
retour sur la matinale égalité professionnelle Femmes/Hommes  
du 21 mars 2019**

« On ne naît pas femme, on le devient »

Simone de Beauvoir – *Deuxième sexe*.

C'est par cette citation que Didier CUNIAC, le président et Juliette GAYET, la vice-présidente de l'observatoire du dialogue social du Lot ont ouvert la matinale consacrée à l'égalité professionnelle des Femmes et de Hommes dans le département du Lot.

Créé par l'ordonnance du 22 septembre 2017 relative au renforcement de la négociation collective, l'observatoire d'analyse et d'appui du dialogue social et à la négociation du Lot a invité des chefs d'entreprises, des représentants du personnel, de la commission paritaire interprofessionnelle des entreprises (CPIEL), des agents de l'inspection du travail, la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité et les chambres consulaires, à s'interroger sur le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le milieu professionnel.

### Plusieurs temps forts ont émaillé cette rencontre :

D'abord a été présentée par une inspectrice du travail de l'UD DIRECCTE, le travail d'analyse qu'elle a réalisé en fonction des 44 accords déposés en 2017 portant sur l'égalité professionnelle soit les accords spécifiques soit dans le cadre de négociation annuelle obligatoire (NAO).

Le responsable de l'unité de contrôle de l'UD DIRECCTE a poursuivi par la présentation des derniers textes réglementaires issus de la loi « Choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018.

Trois entreprises ont ensuite témoigné de leur expérience : Parmi elles une entreprise leader du secteur aéronautique pour laquelle l'égalité Femmes/Hommes n'est pas une fin en soi mais une démarche de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). Elle souligne aussi qu'assurer cette égalité est un facteur de diversité et de performance économique et sociale de l'entreprise et le moyen d'attirer des femmes sur les métiers de l'industrie.

Est venu ensuite un temps très riche de prise de paroles marquant l'intérêt des participants pour le sujet : peu de questions ou d'interventions sur l'aspect technique des derniers textes mais plutôt des échanges de bonnes pratiques, des éléments de méthodes, et un débat autour de la lutte contre les stéréotypes...

C'est la Chargée de mission sur les questions de l'égalité professionnelle de l'ARACT qui a conclu cette matinée en mettant l'accent sur les stéréotypes « inconscients », sur l'intérêt d'une démarche globale dans laquelle notamment l'égalité professionnelle rime avec qualité de vie au travail (QVT) et développement des compétences.

### Contact :

Pôle de la communication interministérielle

[pref-communication@lot.gouv.fr](mailto:pref-communication@lot.gouv.fr) – 05.65.25.10.60 ou 06.07.80.97.16

Cette matinale portée par l'observatoire du dialogue social pourra être prolongée par la mise en place d'ateliers ou de groupes de travail visant à accompagner les entreprises désireuses de s'engager dans une démarche de promotion de l'égalité professionnelle.

C'est donc à un travail collectif entre l'observatoire du dialogue social et les entreprises lotoises que l'unité départementale de la DIRECCTE a appelé à l'issue de cette manifestation.



**Contact :**

Pôle de la communication interministérielle

[pref-communication@lot.gouv.fr](mailto:pref-communication@lot.gouv.fr) – 05.65.25.10.60 ou 06.07.80.97.16